

Paillage végétal pour ambiance naturelle

Le paillage des massifs est devenu incontournable pour répondre aux demandes des clients concernant l'entretien de leurs jardins. Il réduit l'évapotranspiration et permet de limiter le développement des adventices. Sur le marché, différentes technologies et solutions existent, laissant aux professionnels du paysage, une grande liberté de choix.

Le paillage végétal est un procédé simple et naturel qui consiste à recouvrir le sol de matériaux protecteurs, tels que des écorces de différentes essences, de la fibre de bois et du paillis. *"Le paillage limite l'évaporation, la pousse des adventices, le ruissellement et l'érosion, tout en conservant l'humidité du sol, limitant son compactage et favorisant son aération. Qui plus est, il présente un indéniable intérêt esthétique"*, explique Eric Delhaye, fondateur de Fibre Verte.

Appréciés des jardiniers, les paillages d'origine végétale permettent de mettre en valeur les végétaux tout en conservant une ambiance naturelle. On en distingue plusieurs types, principalement les paillages issus de végétaux ligneux et les paillages issus de végétaux herbacés.

Dans la première catégorie, la vaste gamme des paillages bois se décline. *"Les paillages bois permettent de générer une économie d'eau significative, pouvant aller jusqu'à 60 %, en évitant l'évaporation et en retenant l'eau. Fabriqués à partir de bois non traités, ils se dégradent lentement et peuvent finalement être intégrés dans le sol"*, explique Hervé Guilloton, gérant de Cybois. Les origines des paillages bois sont très variées (écorces de pin, écorces de peupliers, fibre de bois, etc.). Par exemple, si le paillis d'écorces de peuplier a un pH neutre et s'adapte donc à toutes les plantes (épaisseur de 4 à 6 cm en particulier sur les vivaces et les arbustes), l'écorce de pin

est à associer aux plantes acidophiles. En moyenne, il faut disposer les paillages bois sur une épaisseur de 4 à 10 cm et prévoir des resurfaçages régulièrement (tous les 2 à 4 ans). Pour les écorces de pin maritime, mieux vaut privilégier les paillages qui répondent aux normes NF142, qui apporte des garanties sur le calibre des écorces et sur la teneur maximale en liber. Il existe également une charte des supports de culture qui apporte des garanties sur le contrôle des quantités annoncées et des paramètres d'innocuité.

Paillages non ligneux, une décomposition plus rapide

En ce qui concerne les paillages non ligneux, les paillis de chanvre, miscanthus et céréales représentent une solution plus éphémère car leur décomposition sera plus rapide (1 à 2 ans contre 3 à 5 ans). Et côté mise en œuvre, différents éléments sont à prendre en compte. Tout d'abord, le paillage s'applique sur un sol propre après la plantation, généralement en mars, quand le sol est réchauffé, et à l'automne, avant les gelées pour protéger le sol du froid. L'épaisseur de paillage varie en fonction de la granulométrie de celui-ci. Le paillis de lin s'applique sur une épaisseur de 4 à 5 cm et un arrosage suffit à le maintenir en place. Autre précaution à prendre, la germination d'adventices. Certains paillages peuvent contenir des graines qui germeront après arrosage, induisant ainsi un effet 'contre-productif'.

Autre solution de paillage non ligneux, les toiles. Les feutres en jute, P.L.A., lin et fibres de coco sont également compostables et biodégradables, généralement en trois ou quatre ans. Leur principal intérêt est d'empêcher la pousse des adventices en les privant de lumière. Ces solutions de paillages sont par ailleurs disponibles en rouleau, ce qui permet de couvrir des surfaces importantes, et en dalles pour entourer le pied des arbres et arbustes.

Paillages composés de coques

Coques de noisettes, d'amandes ou encore de cacao constituent autant de solutions de paillages très esthétiques avec des nuances de marron qui peuvent valoriser les massifs. Un paillage de coque de noisettes, par exemple, convient particulièrement pour les



Les copeaux de bois et écorces de pins permettent de créer une ambiance naturelle dans les massifs et peuvent répondre à certains critères esthétiques. Par ailleurs, conformes à la norme EN 1177, les copeaux de bois naturels sont utilisables comme sol amortissant des aires de jeux.

massifs d'arbustes et les plantes annuelles et bisannuelles pour une épaisseur conseillée de 4 cm, à raison de 30 à 40 l par m².

Quant aux écorces de fèves de cacao, qui sont en fait des co-produits issus de l'industrie du chocolat, elles sont riches en minéraux. Epanchées en couche de 4 à 5 cm d'épaisseur, elles conviennent particulièrement aux terrains pauvres en azote. La surface couverte pour 100 l est de 2,2 m², son tassement est rapide et sa durée de vie limitée à un an.

Quelques conseils de mise en place et d'entretien

Une bonne préparation du sol s'impose avant de disposer le paillage. S'il empêche la levée des mauvaises herbes, il faut tout de même arracher les mauvaises herbes déjà en place. Pour les paillages minéraux, la mise en place préalable d'une toile hors-sol ou d'un feutre géotextile empêchera toute levée de mauvaise herbe.

Sur le sol propre, il convient de décaisser les bordures ou d'en disposer. Le paillage peut ensuite être disposé en respectant les épaisseurs préconisées. Régulièrement, du matériau neuf doit être apporté pour maintenir l'épaisseur du paillage.



Le paillage en coques de noisettes 10/20 mm possède une densité de 330 kg/m³. Il est conseillé de les disposer sur une épaisseur de 3 à 4 cm, à raison de 30 à 40 L par m².